



Modalités d'évaluation de langues vivantes aux baccalauréats général et technologique

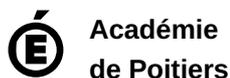
publié le 29/12/2023

Descriptif :

Les grilles d'évaluation et de notation sont mises à la disposition des examinateurs sur Eduscol.

Depuis la session 2021 du baccalauréat général et technologique, l'évaluation des langues vivantes repose sur le contrôle continu et sur une épreuve terminale pour la spécialité « Langues, littératures, cultures étrangères et régionales ».

Les grilles d'évaluation et de notation sont mises à la disposition des examinateurs sur [éduscol](#) 



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.